

## Commune de Genestelle - Conseil Municipal vendredi 31 mars 2017

**Présent(e)s** : Robert Thiolliere, Rémy Tastevin, Patrice Duplan, Marlène Hager, Michel Bernard, Pierrot Aymard, Alain Riffard.

**Absent(e)s** : Laurence Roux, Christel Berthod, Mathieu Sautel, Sébastien Pavé.

- **Approbation CR réunion du Conseil du 24/02/2017** : Le compte rendu est approuvé.
- **Comptes Commune 2016 : approbation des comptes et affectation du résultat**: Le maire présente le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le trésorier, ces comptes étant identiques:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				69 476,22	0,00	69 476,22
Opérations de l'exercice	243 612,87	306 932,05	40 678,24	165 503,14	284 291,11	472 435,19
<b>TOTAUX</b>	<b>243 612,87</b>	<b>306 932,05</b>	<b>40 678,24</b>	<b>234 979,36</b>	<b>284 291,11</b>	<b>541 911,41</b>
Résultat de clôture		63 319,18		194 301,12		257 620,30

Les comptes sont approuvés et le résultat de fonctionnement 2016 affecté au compte investissement.

- **Comptes service Eau Assainissement 2016 : approbation des comptes et affectation du résultat**: Le maire présente le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le trésorier, ces comptes étant identiques:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				96 379,34	0,00	96 379,34
Opérations de l'exercice	25 333,63	35 282,56	34 706,48	21 258,51	60 040,11	56 541,07
<b>TOTAUX</b>	<b>25 333,63</b>	<b>35 282,56</b>	<b>34 706,48</b>	<b>117 637,85</b>	<b>60 040,11</b>	<b>152 920,41</b>
Résultat de clôture		9 948,93		82 931,37		92 880,30

Les comptes sont approuvés et le résultat de fonctionnement 2016 affecté au compte investissement.

- **Taux de fiscalité directe 2017**: Sur proposition du maire, le Conseil décide de ne pas modifier les taux de taxes, soit la recette suivante pour 2017 :

	Base d'imposition prévisionnelle 2017	Taux d'imposition communaux	Produit 2017
TH Taxe d'Habitation	336 500	8,72%	29 343
TFB Taxe Foncière Bâti	225 400	11,60%	26 146
TFNB Taxe Foncière Non Bâti	11 900	86,49%	10 292
<b>TOTAL</b>			<b>65 782</b>

- **Tarifs locations 2017**: l'indice du coût de la construction est appliqué aux loyers d'habitation. Pour le bail rural, l'indice de revalorisation n'est pas appliqué cette année. Le loyer professionnel n'est pas appliqué dans l'attente de la rénovation du local. Les tarifs de location des salles communales restent inchangés soit :

	Village 1 jour ou week-end	Bise 1 journée	Bise week-end
Associations de la commune	gratuit	gratuit	gratuit
Associations du canton	Gratuit 1 jour/an	Gratuit 1 jour/an	
Habitants de la commune		55 €	85 €
Habitants, Associations hors commune		75 €	115 €
Pour les locations payantes: caution 300 €, assurance RC et participation chauffage:	Forfait chauffage 25 €	Consommation EDF	

- **Redevances Eau et Assainissement** : Il est décidé de ne pas modifier les tarifs qui sont les suivants :

Eau secteur Genestelle			Assainissement			
forfait	Prix / m3	Taxe Agence Eau /m3	forfait	Prix / m3	Taxe Agence Eau /m3	forfait Bise (calculé pour 120 m3)
96,00 €	1,00 €	0,29 €	44,00 €	0,55 €	0,16 €	110,00 €

- **Demandes de subvention** : accord pour la participation de 19,79 € pour la répartition des frais de fournitures pour la psychologue scolaire et pour une subvention de 250 € à l'association « Artichouette » pour l'organisation de son festival début septembre, de 80 € à l'association « les amis du Châtaigner » pour son fonctionnement annuel et de 100 € à l'association de la radio locale « Fréquence 7 ».
- **Remboursement à St Andéol de Vals** de 439,25 € pour régularisation d'une erreur de la CAF sur la répartition des aides contrat jeunesse.
- **Acquisition parcelles le Travers** : Le maire propose au Conseil d'acquérir les parcelles B1122, 1128 et 1241, afin d'une part de régulariser l'emprise de la voie communale qui passe sur la parcelle B1241, ainsi qu'aménager en dessous de la voie un parking et espace public, les travaux d'assainissement et de dissimulation des réseaux allant fortement bouleverser ce secteur. Le prix proposé serait comme les précédentes acquisitions de 2,5€ le m2. Le Conseil donne son accord.
- **Budget Commune 2017 et autorisation d'emprunts** : Le maire présente en détail le budget établi avec le conseil du comptable public et qui se traduit au final par les montants suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				194 301 €		194 301 €
Opérations de l'exercice	239 813 €	291 628 €	524 707 €	431 087 €	764 520 €	722 715 €
TOTAUX	239 813 €	291 628 €	524 707 €	625 388 €	764 520 €	917 016 €
Résultat de clôture		51 815 €		100 681 €		152 496 €

Les principales dépenses prévues sont l'aménagement des espaces publics à Genestelle avec intégration de la réserve incendie pour 175 000 €, la route de Conchis pour 48 000 €, la dissimulation des réseaux électriques BT pour 67 170 € de subvention au SDE07, la dissimulation des autres réseaux pour 100 900 € et les travaux d'éclairage public pour 106 100 €.

Pour financer ces travaux et avancer les remboursements ultérieurs de subventions et TVA, il est proposé de contracter un prêt sur 15 ans de 50 000 € et un prêt relais de 200 000 €. Le Conseil adopte le budget présenté et autorise le maire à solliciter les prêts auprès des organismes bancaires.

- **Budget Eau assainissement 2017 et autorisation d'emprunts** : Le maire présente en détail le budget établi avec le conseil du comptable public et qui se traduit au final par les montants suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés				82 931 €		82 931 €
Opérations de l'exercice	29 090 €	34 866 €	700 213 €	633 340 €	729 303 €	668 206 €
TOTAUX	29 090 €	34 866 €	700 213 €	716 271 €	729 303 €	751 137 €
Résultat de clôture		5 776 €		16 058 €		21 834 €

Les principales dépenses prévues sont le réseau d'Assainissement de Bise pour 412 156 € et la station d'épuration pour 115 403 €. Ce budget intègre aussi en dépenses et en recettes les travaux AEP de l'ASA de Bise sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la commune pour 119 174 €. Pour financer ces travaux et avancer les remboursements ultérieurs de subventions et TVA, il est proposé de contracter un prêt sur 15 ans de 50 000 € et un prêt relais de 250 000€. Le Conseil adopte le budget présenté et autorise le maire à solliciter les prêts auprès des organismes bancaires.

- **Adresse postale « Château de Craux »** : le Conseil demande à la Poste de rajouter cette adresse au fichier du Service national de l'Adresse
- **Contrat d'Assurance des risques statutaires du personnel** : le Conseil décide de poursuivre cette assurance avec le Centre de Gestion.
- **Motion pour le maintien du guichet SNCF à la gare d'Aubenas** : Face au projet de fermeture de ce guichet très utile pour la population locale, le Conseil vote cette motion adoptée par la Communauté de Communes et de nombreuses autres municipalités.
- **Questions diverses**
  - *Ateliers de concertation sur l'aménagement des espaces publics samedi 8 avril* : Le maire appelle tous les habitants et plus particulièrement les conseillers municipaux à participer à ces ateliers qui auront lieu à Genestelle salle polyvalente le matin de 9h30 à 12h et l'après midi à Bise salle polyvalente de 14h30 à 17h. Les participants des ateliers de Bise et de Genestelle sont invités à se retrouver tous ensemble à 12h à Genestelle pour un apéritif offert par la mairie suivi d'un repas partagé tiré du sac. Venez nombreux donner votre avis sur les propositions d'aménagements présentées par Fabriques Architectures et Paysages et avec le concours du CAUE et du PNR des Monts d'Ardèche.
  - *Délégation de la commune auprès de l'association Randamont* : Marlène Hager représentera la commune à l'Assemblée Générale du 8 avril à Antraïgues.
  - *Organisation des élections de 23 avril et 7 mai* : les 2 bureaux de vote de Genestelle et Bise seront ouverts de 8h à 19h, soit 11h d'affilée avec au moins 2 personnes, soit 8 permanences de 2 personnes pendant 2h45. On fait donc appel à 8 électeurs pour tenir une permanence avec un des 8 conseillers présents.
  - *Distribution lampes LED* : un kit de lampes LED est remis aux foyers aux ressources « très modestes ou modestes » (revenu fiscal de référence inférieur à 14360€ ou 18409€ pour 1 personne seule, 21001€ ou 26923€ pour un couple, ...) par la communauté de communes dans le cadre de son label « TEPOS ». Vous pouvez retirer ce kit en mairie.
  - *Réflexions sur Craux* : Suite au projet communal « Craux d'hier à aujourd'hui et demain » de restauration et valorisation de certains espaces du château, certaines craintes et incompréhensions ont pu prendre corps entre la municipalité, son maire et les adjoints et les locataires du domaine de Craux. Le maire les rencontrera pour proposer et expliquer la démarche envisagée. Patrice Duplan réglera avec eux pour cette saison les problèmes d'usage et d'entretien des espaces à vocation « privée-publique ». Rémy Tastevin représentera la commune pour la demande de l'association « Genestelle Animation Loisirs » de nettoyage de l'intérieur et des abords du château.

*La séance est ensuite levée.*

-----